

Evrest Normandie

Un extrait des données issues du dispositif Evrest en Normandie sur le ressenti des conditions de travail des salariés et la santé perçue au cours des sept derniers jours



Le dispositif Evrest (Évolutions et relations en santé au travail) vise à recueillir et à suivre des informations chiffrées sur différents aspects du travail et de la santé au moyen d'un questionnaire très court rempli lors des consultations de médecine du travail.

Porté par des médecins de santé au travail et s'appuyant sur leur pratique, ce dispositif d'observation est structuré selon une double préoccupation : constituer une base de données nationale qui permette la production de connaissances sur l'évolution du travail et de la santé d'un échantillon de salariés suivis dans le temps et fournir aux médecins participants la possibilité de produire des données locales en fonction de leurs besoins.

En Haute-Normandie, Evrest est porté par le service de médecine du travail et pathologie professionnelle du CHU - Hôpitaux de Rouen, notamment par le Dr Laëtitia Rollin, référent régional Evrest depuis 2008. Sa mission consiste à promouvoir, développer et pérenniser ce dispositif. Ainsi, un groupe de suivi régional Evrest a été mis en place en 2014, composé notamment de médecins et d'infirmiers de santé au travail, de l'agence régionale de santé, de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail et de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Depuis la réforme territoriale, le groupe de suivi a été étendu à la Normandie. En Basse-Normandie, Evrest est porté par le Service Interprofessionnel de Santé au Travail de la Manche (SISTM) par le Dr Marie-Hélène Gaultier et par le service de médecine du travail et pathologie professionnelle du CHU de Caen par le Dr Mathilde Boulanger, référents régionaux Evrest depuis 2013.

Pour tout renseignement, contactez les Dr Laëtitia Rollin, Marie-Hélène Gaultier et Mathilde Boulanger, référents régionaux Evrest en Haute et Basse-Normandie :

Laetitia.Rollin@chu-rouen.fr
mh.gaultier@sistm50.com
mathilde.m.boulanger@gmail.com

L'organisation régionale de notre observatoire n'a pas échappé à la fusion et au redécoupage des régions. Haute et Basse-Normandie sont désormais réunies en un seul et même territoire, bien qu'il ait été décidé que chaque ancienne région garderait ses médecins référents, afin d'assurer un service et une aide au plus près des équipes de santé au travail.

Cette « réunification » va permettre une mise en commun des moyens – en particulier ceux apportés par l'Observatoire régional de la santé et du social, en termes de méthodologie et d'analyse de données –, des projets de travaux, des instances de pilotage (le comité de pilotage autrefois haut-normand inclut maintenant des représentants bas-normands). Nous espérons donc que les collaborations seront nombreuses et fructueuses.

En Haute-Normandie, la réunion des participants Evrest du 17 novembre 2016 a été l'occasion de présenter les données régionales sur les TMS, mais également un travail de comparaison des résultats selon que l'entretien est mené par un médecin ou une infirmière, et des retours d'expériences en entreprises. En Basse-Normandie, la 2e réunion Evrest s'est tenue à Caen le 2 février dernier. Elle a permis de faire le bilan des projets réalisés (dans les secteurs des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et des établissements hôteliers de la Côte Fleurie), et de proposer plusieurs thématiques pour des nouveaux travaux, qui devraient permettre la participation du plus grand nombre de médecins et d'équipes.

La transition est toute trouvée pour vous rappeler que toute bonne volonté, médecin, IDEST..., est bienvenue pour renforcer le poste de référent régional – l'appellation change, pour signifier l'ouverture aux autres métiers de la santé au travail, mais le rôle de l'ex- « médecin référent régional » reste le même : accueil des nouveaux inscrits, vérification de la qualité de saisie des fiches, animation et promotion du réseau, appui méthodologique, transmission des informations nationales.

Cette cinquième lettre « Evrest en Normandie » présente les premiers résultats issus du recueil des données normandes. Cette production de données est rendue possible par le nombre suffisant de fiches recueillies, et donc de médecins et d'équipes volontaires. Soyez encore remerciés de votre participation et de votre implication à faire vivre le dispositif.

Dr Mathilde Boulanger
Dr Marie-Hélène GAULTIER

LES SALARIÉS ENQUÊTÉS

Les résultats régionaux reposent sur un échantillon de 1352 salariés ayant renseigné les questionnaires avec les professionnels des services de santé au travail dans le cadre des visites périodiques (550 en Basse-Normandie et 802 en Haute-Normandie). L'échantillon est « représentatif à la marge » de la population salariée normande telle qu'observée par l'Insee au travers de la Déclaration annuelle des données sociales (DADS). Toutefois, le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale est sous-représenté dans Evrest (les trois quarts de ces salariés exercent dans la santé et action sociale) tandis que le commerce et les services sont surreprésentés.

Les échantillons bas et haut-normands sont proches. Le tissu sectoriel est cependant quelque peu différent. Le poids des services divers est plus important en Haute-Normandie et à l'inverse la part de salariés du commerce, transport, hébergement et restauration et de l'administration, santé et action sociale¹ est plus importante en Basse-Normandie.

Mais la différence majeure vient des catégories d'entreprise. En effet, les petites entreprises (moins de 50 salariés) ont un poids nettement plus important dans l'échantillon bas-normand tandis que les grandes entreprises et surtout les entreprises de taille intermédiaire (250 salariés ou plus) occupent une place particulièrement importante dans l'échantillon haut-normand.

Caractéristiques socio-démographiques

	Evrest				Pop. salariée normande ²
	Basse-Normandie	Haute-Normandie	Normandie	National ¹	
Hommes	52 %	49 %	50 %	56 %	51 %
Femmes	48 %	51 %	50 %	45 %	49 %
24 ans ou moins	12 %	8 %	9 %	8 %	13 %
25-34 ans	27 %	27 %	27 %	26 %	23 %
35-44 ans	27 %	29 %	28 %	26 %	24 %
45-54 ans	25 %	25 %	25 %	27 %	25 %
55 ans et plus	10 %	12 %	11 %	12 %	15 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 %	-	< 1 %	< 1 %	< 1 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7 %	12 %	10 %	15 %	10 %
Professions intermédiaires	17 %	21 %	20 %	26 %	20 %
Employés	36 %	33 %	34 %	30 %	35 %
Ouvriers	39 %	34 %	36 %	28 %	34 %
Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	< 1 %	< 1 %
Industrie manufacturière, extractive et autre	18 %	20 %	19 %	24 %	17 %
Construction	7 %	6 %	7 %	7 %	7 %
Commerce, transport, hébergement et restauration	32 %	22 %	26 %	27 %	22 %
Services divers	19 %	33 %	27 %	24 %	21 %
Admin. publique, enseignement, santé et action sociale	24 %	19 %	21 %	18 %	34 %
Entreprise de moins de 10 salariés	22 %	14 %	17 %	nd	24 %
Entreprise de 10 à 49 salariés	34 %	24 %	28 %	nd	25 %
Entreprise de 50 à 249 salariés	31 %	30 %	30 %	nd	25 %
Entreprise de 250 salariés ou plus	13 %	32 %	24 %	nd	26 %

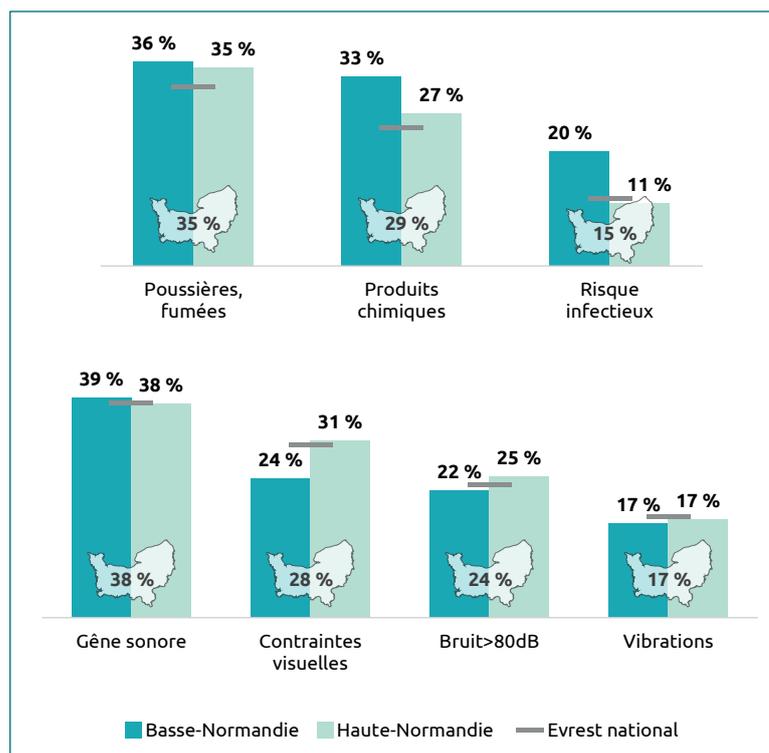
¹ Données recueillies au niveau national en 2014 et 2015

² Insee, Déclaration annuelle des données sociales (DADS) 2013

Sources : Evrest Normandie - données 2014-2015, Evrest national, Insee - DADS - Exploitation : OR2S

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Expositions professionnelles



Sources : Evrest Normandie, Evrest national, données 2014-2015 - Exploitation : OR2S

Les salariés bas-normands davantage exposés aux risques chimiques et infectieux et les haut-normands aux nuisances physiques

Certaines expositions professionnelles sont susceptibles d'affecter et de nuire à la santé des travailleurs. C'est notamment le cas des expositions aux produits chimiques, aux émissions, aux agents biologiques, aux rayonnements. Par exemple, 35 % des salariés enquêtés sont exposés à des poussières ou des fumées (32 % dans l'échantillon Evrest National) et 29 % sont en contact avec des produits chimiques, davantage en Basse-Normandie (24 % dans l'échantillon Evrest national). Ces expositions concernent davantage les salariés des secteurs de la construction et de l'industrie et plus souvent les ouvriers que les autres PCS. Le risque infectieux concerne majoritairement les salariés du secteur de la santé, action sociale et administration publique (43 % d'entre eux contre moins de 10 % dans les autres secteurs). En Normandie, 15 % des salariés sont ainsi confrontés à ce risque, davantage en Basse-Normandie où le poids du secteur de la santé action sociale et administration est plus important.

De nombreux salariés sont exposés à des risques et nuisances physiques. En Normandie, 38 % des salariés ont déclaré être confrontés à une gêne sonore dans leur travail et 28 % signalent des contraintes visuelles, davantage les salariés haut-normands. Ces contraintes visuelles concernent plus fréquemment les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) et les professions intermédiaires, PCS davantage représentées en Haute-Normandie. Enfin, 24 % des salariés normands déclarent être exposés au bruit (>80dB) et 17 % aux vibrations.

¹ Dans la suite, le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale sera improprement nommé « secteur de la santé et du social » (près des trois quarts des salariés de ce secteur exerçant dans la santé et l'action sociale).

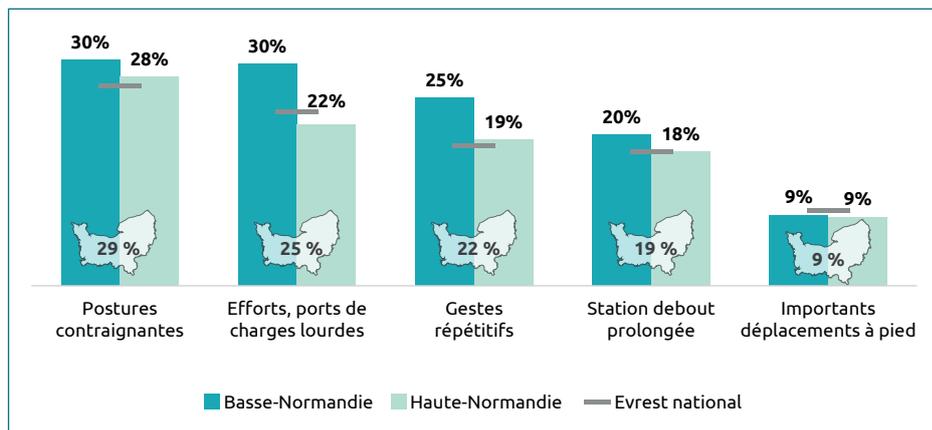
Les salariés bas-normands davantage exposés à la pénibilité des charges physiques

Près de six salariés sur sept (85 %) sont exposés à des charges physiques (au moins une parmi les cinq évoquées ci-contre), qu'elles soient ressenties comme pénibles ou non. Près de la moitié des salariés normands (44 %) occupe un poste dont les charges physiques sont ressenties comme pénibles. Cela concerne davantage les salariés bas-normands (50 %) que les haut-normands (39 %). Ce constat tient notamment au tissu sectoriel et à la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) différents entre les deux ex-régions. Les salariés du secteur de la santé et du social (56 %) sont les plus nombreux à déclarer être exposés à des charges physiques pénibles, secteur davantage représenté en Basse-Normandie.

À l'inverse, les salariés des services divers, davantage représentés en Haute-Normandie, sont les moins nombreux à signaler être exposés à des charges physiques pénibles. De même, la pénibilité des charges physiques du poste de travail concerne moins souvent les cadres et PIS et les professions intermédiaires, catégories socioprofessionnelles plus présentes en Haute-Normandie.

Plus précisément, parmi l'ensemble des salariés normands, le travail est jugé pénible pour 29 % d'entre eux en raison de postures contraignantes, (27 % au niveau national), pour 25 % parce qu'ils portent des charges lourdes (23 % au niveau national), pour 22 % en raison de gestes répétitifs (19 % au niveau national), pour 19 % du fait d'une station debout prolongée (18 % au niveau national) et pour 9 % du fait d'importants déplacements à pied (10 % au niveau national).

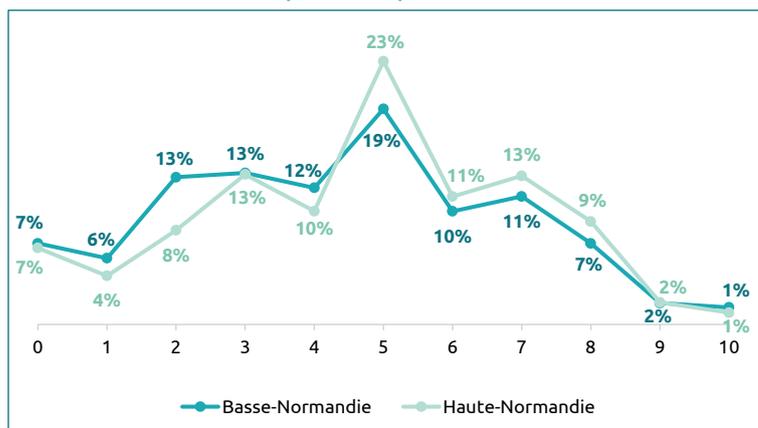
Charges physiques du poste de travail ressenties comme pénibles ou difficiles



Sources : Evrest Normandie, Evrest national - données 2014-2015 - Exploitation : OR2S

Contraintes de temps

Cotation des difficultés liées à la pression temporelle sur une échelle de 0 à 10



Source : Evrest Normandie - données 2014-2015 - Exploitation : OR2S

Les salariés normands moins exposés aux contraintes de temps qu'au niveau national

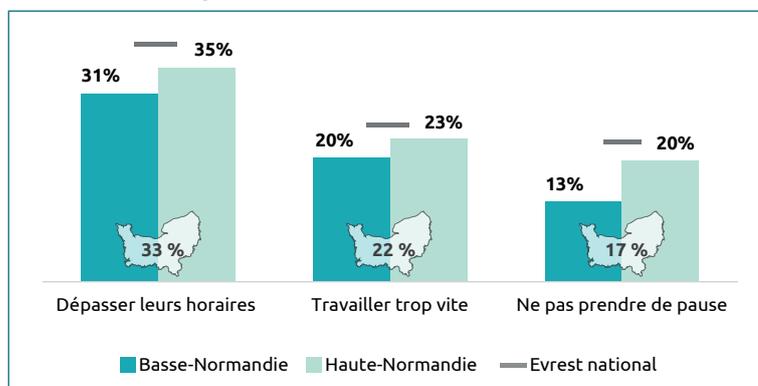
La pression temporelle (devoir se dépêcher, faire tout très vite...) a été évaluée par les salariés sur une échelle analogique allant de 0 à 10.

Un salarié normand sur trois subit une pression temporelle forte (cotation supérieure ou égale à 6) : 34 % contre 39 % dans l'échantillon Evrest national. Plus précisément, un salarié sur neuf (11 %) éprouve de très fortes difficultés liées à la pression temporelle (cotation supérieure ou égale à 8) ; cette proportion est de 13 % dans l'échantillon national. La forte pression temporelle est rapportée par 31 % des bas-normands et 36 % des haut-normands. Elle est plus fréquemment évoquée par les CPIS et les professions intermédiaires et par les salariés du secteur de la santé et du social.

Concernant les contraintes liées au temps, il arrive souvent ou très souvent à 33 % des salariés de dépasser leurs horaires normaux (contre 39 % au niveau national), à 22 % de régulièrement traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin (26 % au niveau national) ou encore à 17 % de ne pas prendre de pause ou d'écourter leur repas assez souvent ou très souvent (23 % au niveau national). Le fait de ne pas prendre de pause a été significativement davantage mentionné par les salariés enquêtés en Haute-Normandie.

La fréquence des contraintes liées au temps diffère selon le groupe socioprofessionnel. Concernant le fait de dépasser régulièrement ses horaires de travail, un gradient social marqué est observé : les cadres et professions intellectuelles supérieures y sont les premiers confrontés (67 % d'entre eux) ; viennent ensuite les professions intermédiaires (47 %), les employés (27 %) et enfin les ouvriers (22 %). De même, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont plus nombreux à déclarer être régulièrement privés de pauses ou travailler trop vite que les employés et les ouvriers. Le fait de traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin est en outre plus fréquemment déclaré par les salariés de la santé et du social (29 % contre 20 % dans l'ensemble des autres secteurs).

En raison de leur charge de travail, il leur arrive souvent de ...



Sources : Evrest Normandie, Evrest national - données 2014-2015 - Exploitation : OR2S

L'ÉTAT DE SANTÉ

Des troubles ostéo-articulaires plus fréquemment rapportés par les salariés bas-normands

En Normandie, 42% des salariés enquêtés dans le cadre d'Evrest évoquent des troubles ostéo-articulaires (36% des hommes et 47% des femmes). En particulier, plus d'un quart des salariés déclarent souffrir de troubles ostéo-articulaires du rachis (vertèbres cervicales et/ou dorsolombaires). Des troubles ostéo-articulaires du membre supérieur (épaule et/ou coude et/ou poignet-main) sont ressentis par 20% des salariés normands. Enfin, un salarié sur neuf (11%) rapporte des troubles ostéo-articulaires du membre inférieur. L'ensemble des troubles ostéo-articulaires augmente avec l'âge. Ils concernent dans la région 26% des moins de 25 ans, 32% des 25-34 ans, 41% des 35-44 ans et 52% des salariés de 45 ans ou plus.

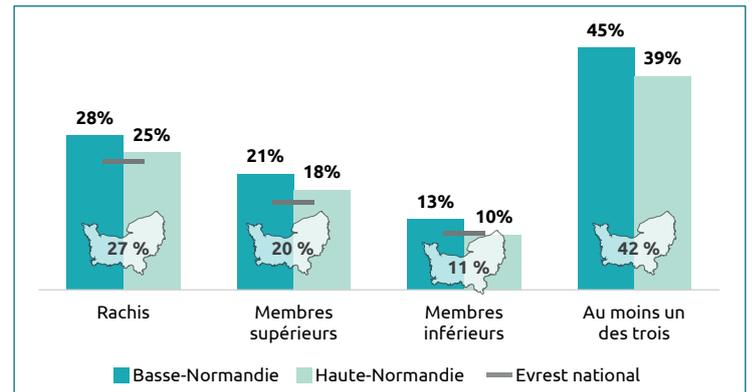
Le graphique ci-contre montre que les salariés de la santé et du social (point le plus à droite) sont les plus exposés aux charges physiques pénibles (56%) ; ceux exerçant au sein d'une entreprise de taille intermédiaire ou d'une grande entreprise (ETI/GE) (point le plus haut du graphique) sont les plus nombreux à avoir rapporté des TMS (52%). À l'autre extrémité du graphique, les CPIS sont les salariés à la fois les moins exposés à des charges physiques pénibles (15%) et rapportant le moins souvent des TMS (32%). Le secteur des services est celui où les salariés sont moins confrontés aux charges physiques pénibles du poste de travail (32%) et aux TMS (34%) que les autres secteurs d'activité. De même, les salariés haut-normands y sont moins souvent confrontés que les bas-normands. Plus généralement, la figure met en évidence une relation étroite entre charges physiques pénibles et présence de TMS : plus les salariés déclarent des charges physiques pénibles, plus ils se plaignent de TMS.

Le secteur santé/social à la fois le plus exposé à la pression psychologique et le plus sujet aux troubles neuropsychiques

Globalement, 11% des Normands enquêtés souffrent de troubles neuropsychiques (association de fatigue, d'anxiété et de troubles du sommeil), dans des proportions similaires en Basse et Haute-Normandie. Ces troubles neuropsychiques sont plus fréquemment observés chez les femmes que chez les hommes, en Basse comme en Haute-Normandie (15% des Normandes contre 6% des Normands). Ils sont de surcroît étroitement liés à la pression psychologique supportée par les salariés. En effet, plus les salariés déclarent être exposés à une pression psychologique, plus ils manifestent des troubles neuropsychiques.

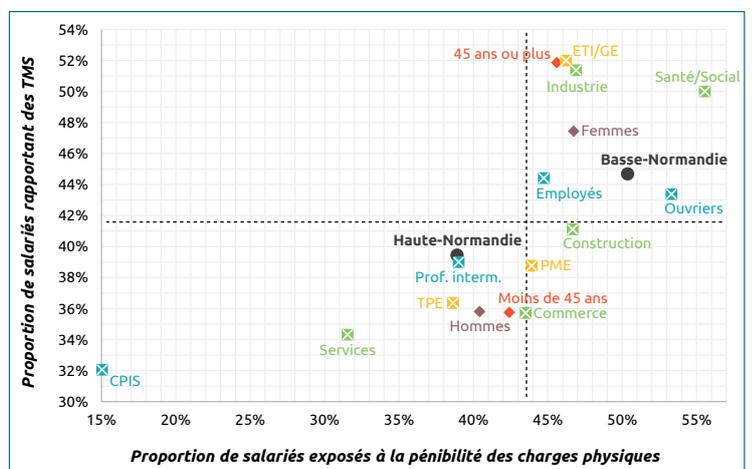
Note de lecture : le premier graphique permet de situer les salariés simultanément selon deux indicateurs : la fréquence des TMS et la fréquence de l'exposition à la pénibilité des charges physiques. Les droites pointillées représentent la moyenne de l'échantillon pour les deux indicateurs considérés ; ainsi, le point de croisement situe exactement la valeur de la Normandie pour les deux indicateurs représentés graphiquement (44% des salariés normands ont déclaré être exposés à des charges physiques pénibles et 42% souffrir de TMS). Le deuxième graphique permet de situer les salariés simultanément selon la fréquence des troubles neuropsychiques et la fréquence de l'exposition à une pression psychologique. Les points se situant en bas et à gauche des graphiques sont ceux présentant les meilleures situations (proportions les plus faibles pour les deux indicateurs considérés) tandis que ceux se situant en haut et à droite du graphique présentent les situations les plus défavorables (proportions les plus élevées pour les deux indicateurs).

Fréquence des troubles ostéo-articulaires ressentis



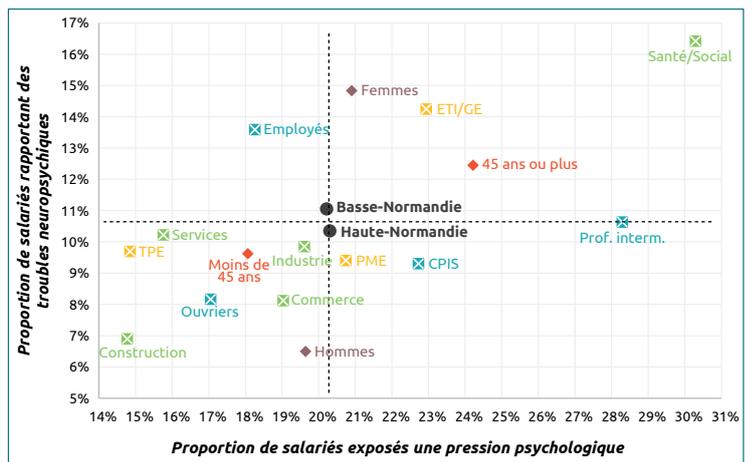
Sources : Evrest Normandie, Evrest national, données 2014-2015 – Exploitation : OR2S

Pénibilité des charges physiques et TMS ressentis



Source : Evrest Normandie - données 2014-2015 – Exploitation : OR2S

Pression psychologique et troubles neuropsychiques



Source : Evrest Normandie - données 2014-2015 – Exploitation : OR2S

Ce numéro de la lettre Evrest en Normandie est consultable sur le site Internet de l'OR2S : www.or2s.fr

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous les professionnels des services de santé au travail de Normandie pour leur participation à Evrest

Ce document a été réalisé avec le soutien de l'ARS Normandie, la Directe Normandie, la Carsat Normandie et le CHU de Rouen.

Il a été rédigé par Angélique Lefebvre, Mathilde Boulanger, Marie-Hélène Gaultier, Laétitia Rollin, François Michelot.

Directrice de la publication : Dr Élisabeth Lewandowski.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

Antenne de Rouen : 115, Boulevard de l'Europe - 76100 Rouen - Téléphone : 07 71 13 79 32 - Mail : infohn@or2s.fr - Site Internet : www.or2s.fr

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site : <http://evrest.istnf.fr>



GIS Evrest, Groupement d'Intérêt Scientifique, créé le 01 Janvier 2009